magazine INFOS Saint-Martin

SAINT-MARTIN-DE-CRAU PROVENCE

Villes et Villages Fleuris
Ville Active & Sportive
ville internet 2026

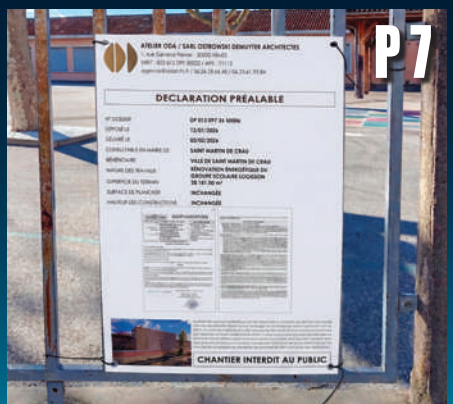
N° 381 Avril 2026



P 4-5

La liste “Saint-Martin Avant Tout” réélue avec 64,9 % des voix

Plan Écoles



P 7

Contournement autoroutier



P 10

Feria de la Crau



P 13



"Planètes" est l'un des cinq films projetés durant le mois ciné-jeunesse. Ateliers et goûters complètent la programmation (voir page 13).

Sommaire

4 à 9 **C'est d'actu**

Présentation des élus du Conseil municipal

Retour sur le Débat d'Orientations Budgétaires

Plan Écoles et projets pour 2026

10 à 12 **Zoom sur**

Contournement autoroutier : les dernières actualités

Plan Climat Air Energie Territorial : la concertation est ouverte

La Ville récompensée pour sa politique de prévention routière

Le CEN PACA organise un concours photo

13 à 14 **Vivre ensemble**

La Feria approche à grand pas !

Deux nouveaux rendez-vous proposés par la Médiathèque

En avril, c'est le mois ciné jeunesse au CDC

Benjamin Soulier en finale nationale du meilleur flan pâtissier

Deux jeunes participent au 4L Trophy 2027

15 **Portrait**

Frédéric Lautier



20 à 25 **Retour en images**

26 à 27 **Agenda**



Les Rencontres Régionales de danse auront lieu le samedi 18 avril, au Complexe multisport.

Services

Numéros utiles :

Mairie..... 04 90 47 17 29
Astreinte funéraire 06 17 96 05 63
(lorsque la mairie est fermée)
Bureau d'Information Touristique..... 04 90 47 98 40
Maison des Associations 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen 04 90 47 95 68
Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen... 04 90 47 38 81
CCAS..... 04 90 47 00 17
Médiathèque 04 90 47 27 49
Espace Multimédia..... 04 90 47 95 56
Maison de la Crau 04 90 47 02 01
CDC..... 04 90 47 06 80
Centre Social Les Oliviers.. 04 86 52 03 30
Crèche les Lutins 04 90 47 95 63
Crèche les Petits Pas 04 90 47 95 62
Ifac / Pôle Jeunesse 04 90 47 95 55
Radio Soleil FM 04 90 47 15 26
Police Municipale 04 90 47 95 52
Gendarmerie..... 04 90 47 25 11
Centre de Secours.....18 ou 15 ou 04 90 54 54 90
Médecin de garde..... 15
Centre médical 7/7, situé rue de la Laure. Consultations tous les jours sans rendez- vous de 9h à 22h.
Site Internet : www.permanences.fr

Dentiste de garde 0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde..... 04 90 47 35 34 ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24 pour les urgences équines et des animaux de rente)

Pharmacies de garde

Pour les dimanches et jours fériés, les gardes se tiennent de 8h à 20h. Pour les nuits, la garde débute à 20h.

Trouver la pharmacie de garde
Les dimanches, jours fériés et les nuits, vous avez désormais trois possibilités de connaître la pharmacie de garde la plus proche :
- sur le site https://www.3237.fr ;
- en téléchargeant l'application gratuite "lepharmacien" ;
- en composant le 3237 (0,35 €/min).

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Protocole afin d'être conviés à la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants.
Contacts : 04 90 47 17 29, poste 6419
protocole@stmartindecrau.fr

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636 -1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Séverine Dellanegra
Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier, Aurélie Faure et Emilie Guigon
Tél. : 04 90 47 98 42 - **Email :** communication@stmartindecrau.fr - **Maquette :** Denis Leclerc
Photos : Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : IMP'ACT Imprimerie, 5911 Rte de Frouzet, 34380 Saint-Martin-de-Londres
Distribution : association ACTUS - **Tirage :** 7 500 ex.

édito



Maire de Saint-Martin-de-Crau

"Les mois à venir seront pleinement consacrés à l'action (...). Notre ligne est claire : rester fidèles à ce que nous sommes, et à ce que vous attendez de nous."

Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,

La liste Saint-Martin Avant Tout, que j'ai eu l'honneur de conduire, a remporté les élections municipales du 15 mars 2026 avec près de 65 % des suffrages exprimés, témoignant d'une volonté de continuité forte et claire des Saint-Martinoises et des Saint-Martinois.

Le 21 mars dernier, le Conseil municipal s'est officiellement installé. Un moment important dans la vie démocratique de notre commune, qui s'inscrit à la fois dans l'action engagée et dans une responsabilité renouvelée.

À cette occasion, j'ai été de nouveau élue maire de la commune, une responsabilité que je mesure pleinement et que j'exercerai avec engagement, en restant fidèle aux valeurs qui nous rassemblent.

Je tiens, à cette occasion, à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Cette confiance nous honore, mais surtout, elle nous engage. Elle nous oblige à poursuivre, avec sérieux et détermination, le travail engagé depuis plusieurs mois.

Depuis novembre 2024, nous avons œuvré à remettre de la stabilité, de la méthode et du dialogue au cœur de l'action municipale. Cette dynamique, nous allons la poursuivre avec la même exigence et le même cap.

Je ne m'attarderai pas davantage sur ce moment d'installation : vous trouverez, dans les pages suivantes, la présentation complète du Conseil municipal ainsi que les orientations qui guideront notre action, pour ces prochains mois.

Quelques heures seulement après cette cérémonie, notre ville a retrouvé une autre forme de rassemblement, plus festive cette fois, à l'occasion du carnaval.

Sous un beau soleil, petits et grands se sont réunis dans une ambiance joyeuse et chaleureuse. Les sourires étaient au rendez-vous, les couleurs ont envahi nos rues, et l'énergie collective a, une nouvelle fois, montré ce qui fait la force de Saint-Martin-de-Crau : son esprit de convivialité et de partage. Ces moments comptent. Ils disent beaucoup de ce que nous sommes. Une ville vivante, une ville humaine, une ville où l'on aime se retrouver.

C'est aussi cela, notre engagement : faire vivre notre commune, dans toutes ses dimensions. Agir pour le quotidien, bien sûr, mais aussi préserver ces instants qui créent du lien et renforcent le sentiment d'appartenance.

Les mois à venir seront pleinement consacrés à l'action. Nous continuerons à avancer avec méthode, à concrétiser nos engagements et à préparer l'avenir de notre ville avec sérieux et ambition.

Notre ligne est claire : rester fidèles à ce que nous sommes, et à ce que vous attendez de nous.

Je sais pouvoir compter sur une équipe engagée, et sur des habitants attachés à leur commune.

Dans l'unité, nous allons continuer à faire avancer Saint-Martin-de-Crau.

Bien fidèlement,



C'est d'actu



À la une

Une équipe à vos côtés

Le 15 mars dernier, près de 61 % des électeurs saint-martinois ont pris part aux scrutins permettant d'élire leurs représentants municipaux et communautaires. En accordant 64,9 % des suffrages exprimés à la liste "Saint-Martin Avant Tout", ils ont majoritairement fait le choix de la continuité et de la confiance renouvelée. Voici la composition du Conseil municipal faisant suite à la séance d'installation du 21 mars, pendant laquelle le maire et les adjoints ont été élus.

Élus de la liste "Saint-Martin Avant Tout"



Mme le Maire
Séverine Dellanegra
Fonctions conservées (entre autres)
Relations avec les citoyens - Communication





1er Adjoint
Julien Besançon
Délégations
Urbanisme - Aménagement du territoire - Foncier - Services Techniques et Grands Travaux - Commande publique - Développement économique



2e Adjointe
Céline Chiousse
Délégations
Ressources humaines et dialogue social - Emploi



3e Adjoint
Geoffroy Morra
Délégations
Sécurité - Tranquillité publique - Prévention de la délinquance - Sécurité routière - Circulation



4e Adjointe
Christiane Salle
Délégations
Vie scolaire - Education - Jeunesse



5e Adjoint
Mickaël Demarque
Délégations
Vie associative - Culture - Evènements et Festivités



6e Adjointe
Isabelle Charnoz
Délégations
Environnement - Transition écologique et énergétique - Espaces verts et propreté - Mobilités douces



7e Adjoint
Frédéric Imbert
Délégations
Sports - Traditions



8e Adjointe
Anne-Claire Oriol
Délégations
Petite Enfance - Santé - Social - Solidarités - Handicap - Funéraire



9e Adjoint
Robert Isnard
Délégations
Vie des quartiers - Accessibilité et sécurité des bâtiments - Risques majeurs

Conseillers municipaux



Anne Beaumont
Délégation
Finances



Jorris Liozon
Délégations
Artisanat - Commerce - Marchés - Economie sociale et solidaire - Attractivité touristique



Alexia Hervé
Délégations
Jeunesse - Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Fabien Ripoll
Délégations
Suivi des travaux - Voirie - Éclairage public - Réseaux - Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)



Joëlle Paulin
Délégations
Inclusion - Famille - Violences intrafamiliales



Armand Lafuente
Délégations
Devoir de mémoire - Coordination patriotique - Correspondant Défense



Sandrine Priego
Délégations
Crèches - Relais Petite Enfance



Didier Humbert
Délégations
Aménagement de l'espace urbain – Dispositif "Petites villes de demain" - Participation citoyenne - Actions en faveur de la jeunesse



Cathy Balbis
Délégation
Agriculture et élevage



Yves Caminade
Délégation
Associations sportives



Stéphanie Ramella-Bagneri
Délégations
Séniors - Autonomie - Liens intergénérationnels



Thierry Toulouse
Délégations
Recherche de financements - Projets partenariaux - Subventions - Mécénat



Isabelle Hainy
Délégation
Traditions et patrimoine



Jean-Michel Laporte
Délégations
Offre de soins - Actions de prévention sanitaire et des risques professionnels



Patricia Enderle
Délégation
Programmation et partenariats culturels



Patrice Invernon
Délégation
Réserve Communale de Sécurité Civile



Stéphanie Magnier
Délégation
Animations festivités jeunesse



André Meifre
Délégation
Protection des ressources et des espaces naturels

Élus de la liste "Saint Martin notre fierté"

Conseillers municipaux : Tania Teixier - Christophe Perret - Annie Guigue - Thierry Sancho - Marlène Candela.

Élus communautaires (ACCM)

Séverine Dellanegra - Julien Besançon - Céline Chiousse - Geoffroy Morra - Anne-Claire Oriol - Robert Isnard - Anne Beaumont - Fabien Ripoll - Tania Teixier.

C'est d'actu

Le 15 mars dernier, les électeurs ont fait le choix de la continuité. Dès l'annonce des résultats, Mme le Maire a tenu à envoyer un message fort pour expliquer qu'elle serait la Maire de tous les Saint-Martinois avec un cap clair, celui d'une ville qui avance. C'est dans cette optique qu'a été construit le Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB). Débattu lors de la séance du Conseil municipal du 26 février, il a été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, l'opposition ayant choisi de s'abstenir.



Résolument tourné vers l'avenir

Le ROB est avant tout un état des lieux de la situation financière de la collectivité, avec de nombreux éléments de contexte (national ou local) : dotations et compensations attendues, nouvelles charges, mesures fiscales, encours de la dette, capacité de désendettement… Comme le permet la législation, la Ville a fait le choix de procéder au Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB) avant les élections.
Pour Mme le Maire, procéder au DOB avant les élections est un choix assumé : *"Pendant les 15 derniers mois, nous avons eu à cœur de prendre en main des dossiers laissés de côté, de réparer une organisation municipale fragilisée et de remettre la ville sur les rails. Le budget 2026 doit être voté avant le 30 avril, selon un calendrier administratif très contraint. Pourquoi vouloir imposer aux services un enchaînement effréné de plusieurs séances réglementaires du Conseil municipal en un mois alors que la loi nous permet d'anticiper celui consacré au DOB ? Les orientations présentées en fin de rapport n'auraient pas engagé le Conseil municipal en cas de changement de majorité, car elle aurait eu tout loisir de le modifier. Mais ce temps gagné est précieux pour la continuité de l'action municipale."*
Concernant les éléments de contexte, les chiffres et les indicateurs associés, ils seront expliqués dans le prochain journal municipal, au sein des pages consacrées au vote du budget. Dans l'attente, vous pouvez télécharger la délibération relative au DOB ainsi que le ROB sur le site Internet de la ville, rubrique "Ma mairie" / "Les séances du Conseil Municipal" (lien via le QR Code ci-contre).

Quelques-unes des orientations retenues pour 2026

Santé, solidarité, bien vivre ensemble
- Consolider les dispositifs d'accompagnement des publics vulnérables et renforcer leur inclusion
- Renforcer le soutien aux familles et à la parentalité
- Consolider les dispositifs de participation citoyenne et de concertation
- Améliorer les services funéraires...

Sécurité
- Optimiser les dispositifs de vidéo protection existants et leur éventuelle évolution
- Poursuivre les actions de prévention et de lutte contre les incivilités…

Jeunesse et éducation
- Mettre en œuvre le Plan Écoles (voir page 7)
- Soutenir les actions favorisant l'équilibre alimentaire et la santé des enfants
- Consolider les partenariats éducatifs, culturels, sportifs et environnementaux sur les temps scolaires et périscolaires
- Poursuivre les dispositifs favorisant l'engagement citoyen des jeunes
- Prévoir des espaces dédiés aux jeunes lors des festivités…

Environnement, agriculture et urbanisme
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux
- Poursuivre la modernisation de l'éclairage public et l'entretien des rues et quartiers
- Favoriser les actions citoyennes pour la propreté des quartiers
- Engager la révision du Plan Local d'Urbanisme
- Contribuer aux documents de planification intercommunaux…

Culture, patrimoine, traditions et festivités
- Soutenir la programmation culturelle
- Maintenir les partenariats culturels et institutionnels favorisant le rayonnement du territoire
- Accompagner le tissu associatif et l'organisation des manifestations structurantes…


Le relamping en LED de la ville devrait être finalisé cette année

Projets 2026

Des opérations concrètes…

La période de réserve électorale ne permettait pas de communiquer librement sur les actions destinées à améliorer le quotidien des habitants. Mais ces derniers mois n'ont pas été synonymes d'inaction, bien au contraire ! Les services municipaux ont continué de travailler, selon le cap défini par les élus, afin de donner vie à des projets structurants et concrets, pensés dans l'intérêt général et pour tous les Saint-Martinois.
Les pages 7 à 9 vous en présentent quelques-uns, dont la concrétisation est prévue pour 2026.



Lors d'une des réunions de présentation du Plan Écoles

Parmi les projets en cours, le Plan Écoles est le symbole de la volonté municipale d'investir pour préparer l'avenir

Un Plan Écoles qui avoisine les 5,3 M€ !

Ce programme ambitieux a pour objectif principal de procéder à la **rénovation énergétique** des bâtiments scolaires, pour un meilleur niveau de performance. Elle comprend l'isolation thermique par l'extérieur (traitement des façades qui n'en ont pas déjà bénéficié), la rénovation de l'isolation des toitures et le remplacement de plusieurs centaines de menuiseries. L'objectif est ainsi d'offrir de meilleures conditions d'accueil et de travail aux enfants et aux équipes pédagogiques. Il s'agit également de répondre aux obligations du dispositif Éco-énergie tertiaire, qui impose notamment, d'ici 2030, une réduction de la consommation de 40 % des bâtiments de plus de 1 000 m².
Le Plan sera aussi l'occasion de poursuivre la mise en accessibilité des différents groupes scolaires et de procéder à la climatisation de tous les réfectoires, de tous les dortoirs et d'une salle d'activités dans les écoles maternelles et d'une pièce dans chaque école élémentaire (choisie par les directeurs).
Ces derniers mois ont été consacrés à toutes les démarches administratives préparatoires (dossier de modification du CDDA 2023/2024 pour répondre aux nouvelles priorités définies par le groupe majoritaire, lancement des appels d'offres et des marchés de travaux…).
Pour des opérations d'une telle ampleur, les contraintes sont nombreuses, comme celle de devoir établir le planning des chantiers en milieu occupé (la priorité étant bien entendu donnée aux périodes de vacances et aux mercredis) avec **l'obligation de terminer les travaux avant la fin 2026** (afin de respecter les conditions d'attribution des subventions départementales).
Concernant l'école de Caphan, il est à souligner qu'elle a déjà bénéficié d'importants aménagements dans le cadre de sa dernière extension et qu'une attention particulière sera portée pour conserver l'esthétique de la façade.

Notez-le !

Dans le cadre des tranches 2023 et 2024 du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA), le Département des Bouches-du-Rhône a financé le Plan Écoles à hauteur de 62 % des dépenses éligibles, pour un montant total de 2 870 119 € HT. Pour ce projet, la Commune a également sollicité une aide de l'État à hauteur de 297 781 € HT.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Partenaire principal DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

Présentation simplifiée du Plan École

	Nature des travaux	Coût TTC	Période prévisionnelle de travaux
École maternelle Caphan	Menuiseries extérieures - Volets roulants - Isolation thermique des façades Étanchéité - Couvertines - Descente des eaux pluviales - Isolation intérieure - Plafond - Peintures Menuiseries intérieures - Serrurerie - Chauffage, ventilation et climatisation - Charpente (Caphan) Couverture voirie et réseaux divers - Electricité - Gaz - Espaces verts…	**735 000 €**	Juillet à septembre
Groupe scolaire Lion d'Or		**1 695 000 €**	Juillet à décembre
Groupe scolaire Marcel Pagnol		**1 485 000 €**	Juin à octobre
Groupe scolaire Logisson		**1 355 500 €**	Juillet à décembre









...premières pierres d'un avenir à construire ensemble

Agrandir la maternelle du Logisson

Suite à la décision des services de l'État d'ouvrir une nouvelle classe en 2025 (annoncée en avril pour la rentrée de septembre !), la Municipalité et les équipes pédagogiques de la maternelle du Logisson ont dû s'adapter dans l'urgence. La contrainte principale était de devoir alterner la configuration de trois pièces, pour les utiliser comme salles de classe ou comme dortoir, selon les moments de la journée. Une logistique synonyme de perte de temps et de fatigue accrue pour les adultes mais aussi de conditions d'accueil peu adaptées pour les enfants. Pour répondre aux attentes légitimes des enseignants et des familles, la Commune va réaménager les locaux inoccupés du "Prélude", situés à proximité immédiate du bâtiment, en **dortoir conforme et fonctionnel**. Cette opération sera aussi l'occasion de relier cet espace à l'établissement grâce à un **agrandissement de la cour**, souhaité par les représentants de l'école depuis près de 10 ans.

Services et élus travaillent depuis de longs mois sur ce projet, afin que tout soit prêt pour la rentrée de septembre 2026 (concertation avec la directrice, études et plans, devis, rédaction des demandes de subvention…). Le chantier comprend de nombreux postes : menuiseries, aménagement de sanitaires spécifiques pour les enfants, système de chauffage et rafraîchissement, pose de rideaux occultants et d'un portail d'accès, création d'une clôture… Ces réalisations permettront **d'améliorer la qualité d'accueil, la sécurité et le confort des personnes et du site** ainsi que les conditions d'hygiène.



Notez-le ! Le montant total de l'opération s'élève à 85 000 € HT, pour lequel une subvention de 70 % a été sollicitée auprès du Département, dans le cadre des Travaux de Proximité 2026.

Préparer l'aménagement d'un terrain de pumptrack

Un projet de **terrain sportif et ludique** nouvelle génération, dédié aux pratiques de glisse urbaine, est en cours d'élaboration (pour une livraison prévue avant l'été 2027). Cet espace polyvalent, composé de bosses et de virages, permettra la pratique du vélo, de la draisienne, du skateboard, du longboard, de la trottinette ou encore du roller. Un équipement de qualité pour une pratique dynamique, intuitive et accessible, qui procurera de belles sensations aux adeptes de sports urbains.

Notez-le ! Le terrain devrait bénéficier d'une subvention de 90 000 € HT au titre du fonds de concours d'investissement ACCM, pour la tranche 2026 (soit 48,94 % de l'opération).

Moderniser l'éclairage public

La commune compte près de 2 700 points lumineux, 72 armoires (dont une douzaine gérée par ACCM) et 198 éclairages sportifs. Dans le cadre d'une transition écologique et durable, la Commune s'est engagée dans un programme pluriannuel de rénovation, avec le remplacement progressif des anciens éclairages par des LED. Un marché est en cours de lancement, qui concernera plusieurs rues et quartiers. **D'ici la fin de l'année 2026, le relamping de toutes les rues de la ville devrait être finalisé**.

La grande nouveauté est aussi la volonté d'équiper la soixantaine d'armoires appartenant à la ville d'un **dispositif de pilotage** à distance via une plateforme centralisée. Aujourd'hui, c'est un prestataire qui effectue ces réglages, manuellement. Le pilotage à distance par les services de la Commune permettra de procéder à des modifications avec bien plus de réactivité, notamment au moment des festivités. Une phase de test est en cours depuis quelques semaines sur une armoire du centre-ville. Les premiers résultats, concluants, encouragent la généralisation échelonnée du dispositif.

Notez-le ! Ces dernières années, la rénovation de l'éclairage public a bénéficié de plusieurs aides du Département : une subvention de 60 % dans le cadre du CDDA 2023, pour un montant de 276 209 € HT ; une aide financière de 40 % au titre du dispositif "Aide à la Transition écologique - Économies d'énergie" 2025, pour un montant de 84 882 € HT et une subvention globale de 70 % au titre des travaux de proximité 2025, pour un montant de 59 500 € HT.

Faciliter les échanges via des référents de quartiers

Courant mai, la Mairie lancera un appel à candidatures via le journal municipal et ses réseaux. Il invitera les personnes intéressées par la vie de leur commune à se faire connaître. En complément des autres outils de concertation et d'échanges avec les élus et services, ce dispositif permettra de **renforcer les liens et les remontées d'information avec les citoyens**. Sur chaque secteur, c'est un tirage au sort qui désignera les référents. En recueillant ensuite les envies, interrogations et attentes de leurs voisins, ils joueront un rôle précieux de relais, afin d'aider aux décisions collectives, dans l'intérêt de tous les Saint-Martinois.

Ouvrir des créneaux de sport gratuits à tous les séniors

D'ici quelques mois, des créneaux de sport gratuits seront ouverts à tous les séniors, sur inscription. Une opportunité de permettre au plus grand nombre de **bénéficier des bienfaits d'une pratique sportive régulière** : améliorer la mobilité et la santé cardiovasculaire, préserver l'autonomie, retrouver ou renforcer un lien social… Ces créneaux s'ajouteront aux séances gratuites Sport Santé, ouvertes depuis septembre 2025, davantage destinés aux personnes en situation de handicap ou de perte de mobilité.

Finaliser le dossier d'obtention du label Ciéuta mistralenco

Forte de son histoire et de ses racines, la Ville de Saint-Martin-de-Crau s'attache à **faire vivre la culture provençale et les traditions locales**. Tout au long de l'année et sous de nombreuses formes, cet engagement fort se traduit par de multiples actions et projets, destinés à renforcer la visibilité de la langue et de l'identité provençales sur le territoire. Le dossier de candidature est en cours de finalisation et sera déposé très prochainement auprès du Félibrige, l'association qui délivre le label.

Assurer la pérennité de la piscine

La piscine municipale, mise en service en 1977, présente aujourd'hui un niveau de vétusté important. Les installations anciennes et énergivores, les pannes et dysfonctionnements récurrents ou encore le système de filtration en fin de vie entraînent de trop fréquentes réparations d'urgence. L'équipement nécessite donc une rénovation globale, qui devra répondre à de multiples enjeux : améliorer la performance énergétique, gérer durablement la ressource en eau, moderniser les installations techniques, prendre en compte des normes réglementaires actuelles et futures… L'évolution de la piscine, incluse dans le périmètre "Petites Villes de Demain", devra aussi préserver les activités auxquelles les élus et les Saint-Martinois sont attachés : éducatives (avec l'apprentissage de la natation dès la maternelle), sportives, associatives, de loisirs et de bien-être.

Face à la complexité du dossier, la Municipalité a souhaité être accompagnée par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), qui interviendra de mai à novembre 2026. Outre les aspects techniques et environnementaux, cette mission d'ingénierie a pour objectif d'étudier différents scénarios d'investissement et d'exploitation : niveau de service pour les publics visés, dimensionnement des bassins, plages horaires d'utilisation, objectifs sportifs, recettes attendues… La réflexion inclura également toutes les exigences réglementaires (acoustiques, thermiques, conditions d'accessibilité…) afin d'aboutir à des estimations financières fiables, sur un horizon de 20 à 30 ans. Le moment venu, les décisions seront ainsi prises de façon éclairée, dans le seul objectif de pérenniser un équipement apprécié de tous.

Notez-le ! Dans le cadre du CDDA 2022-2024, dispositif subventionné à 60 %, le Département des Bouches-du-Rhône a accordé une aide de 95 928 € HT pour des travaux (tranche 2023) et un financement de 60 000 € HT a été sollicité pour cette AMO (tranche 2024).

Partenaire principal
DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE
ACCM Arles Crau Camargue Montagnette



Un avis défavorable qui relance le débat

À l'issue de la consultation publique, la commission d'enquête a rendu un avis défavorable au projet de contournement autoroutier d'Arles. Une victoire au regard des réserves émises par les Saint-Martinois, largement relayées par les élus et de nombreux acteurs du territoire. Suite à leur mobilisation, cette décision ouvre une nouvelle phase de réflexion.

Le rapport des Commissaires enquêteurs chargés d'examiner le projet de contournement autoroutier d'Arles a été publié début mars. À l'unanimité, la commission d'enquête a émis un avis défavorable à la déclaration d'utilité publique du projet, ainsi qu'à son classement dans la catégorie des autoroutes.

Les conclusions pointent un projet difficilement applicable en l'état, tant sur le plan juridique que territorial. Cette position vient confirmer les réserves exprimées de longue date par de nombreux acteurs, dont la Municipalité de Saint-Martin-de-Crau. Les contributions recueillies lors de la consultation publique, qu'elles soient institutionnelles ou citoyennes, ont été pleinement prises en compte.

Plusieurs points de vigilance

Pour Mme le Maire, qui a pris position en rencontrant le Commissaire enquêteur et en transmettant ses observations, ce projet reste nécessaire pour améliorer la desserte du territoire. Toutefois, sa configuration actuelle n'est pas satisfaisante au regard des enjeux locaux.

En effet, plusieurs points de vigilance demeurent pour Saint-Martin-de-Crau : le maintien de la gratuité des accès vers et depuis Arles (afin d'éviter un surcoût pour les usagers et un report du trafic inacceptable sur les axes secondaires) ; le déplacement de l'aire de service ; la réduction des impacts environnementaux ainsi que la sécurisation du financement du projet. Sur ce dernier point, les élus du territoire restent particulièrement attentifs au devenir des routes nationales RN113 et RN572. Un éventuel déclassement ferait en effet peser sur les collectivités locales des charges d'entretien qu'elles ne sont pas en mesure d'assumer.
Dans ce contexte, la mobilisation collective devra se poursuivre afin de faire émerger un projet prenant davantage en compte les enjeux locaux et l'intérêt général.

Quelques chiffres

7 **semaines** de concertation, soit du 17 novembre 2025 au 2 janvier 2026 (après prolongation de deux semaines)

500 **participants** aux réunions publiques (organisées le 15 décembre à Saint-Martin-de-Crau et le 17 décembre à Arles)

19 **permanences** assurées par un commissaire-enquêteur

3184 **observations,** dont 70 % défavorables au projet

17 **personnes** auditionnées par la commission d'enquête (principalement des élus et acteurs du territoire, dont Mme le Maire)

347 **pages** de rapport d'enquête (téléchargeable via le QR code ci-contre)



Votre avis compte

Jusqu'à fin juin 2026, les habitants du Pays d'Arles sont invités à s'informer et à s'exprimer sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).
Outil de planification, le PCAET permet aux collectivités et acteurs du territoire d'agir concrètement face aux enjeux climatiques. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie, à travers un programme d'actions à la fois stratégiques et opérationnelles.
Le Pays d'Arles, qui regroupe les intercommunalités Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM), Terre de Provence Agglomération et Vallée des Baux-Alpilles, a élaboré un premier PCAET pour la période 2015-2022. Aujourd'hui, une nouvelle feuille de route est en préparation, avec une adoption prévue début 2027 pour une durée de six ans.
Dans ce cadre, une phase de concertation est ouverte jusqu'à fin juin. Un dossier, régulièrement actualisé, est mis à disposition du public pour en présenter les objectifs et les études associées. Il est accessible en ligne via le QR code ci-dessous. Une version papier est également consultable au siège du PETR (1 impasse des Mourgues à Arles) et de la Communauté d'agglomération ACCM (5 rue Yvan Audouard à Arles), ainsi que dans les deux autres intercommunalités membres.
Des réunions publiques seront organisées en mai et juin. Leurs dates seront communiquées prochainement sur les supports habituels.

Label Ville Prudente

En novembre dernier, lors du Congrès des Maires à Paris, le palmarès du label Ville Prudente a été dévoilé par l'Association Prévention Routière. Saint-Martin-de-Crau, nouvellement labellisé, a obtenu deux cœurs, saluant les actions engagées en matière de sécurité routière et de protection des usagers de la route.
Quelques mois plus tard, le 6 mars à Aix-en-Provence, le panneau d'entrée de ville symbolisant cette distinction a été officiellement remis à la Municipalité. Celle-ci était représentée par Julien Besançon, Premier adjoint, ainsi que par Geoffroy Morra, adjoint à la Sécurité, à la Sécurité routière et à la Circulation.
Ce label vient récompenser les efforts menés par la Commune en faveur d'une mobilité plus sûre et plus apaisée. Parmi les actions mises en œuvre figurent notamment le permis piéton, proposé aux élèves de CP, les dispositifs de sécurité installés aux abords des écoles, ainsi que la réfection de certaines voies, comme la route de Craponne et l'avenue Marcel Pagnol, afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers.



Brèves

Concours photos

Le CEN PACA lance la 4e édition du concours photo "Concilier les Vivants". Il a pour but de mettre en lumière et d'apporter un regard sensible sur le vivant, tout en valorisant une approche éthique et respectueuse de la photographie.
Ce concours gratuit, ouvert **du 1er avril au 31 mai 2026**, comportera trois catégories : Amateurs, Jeunes talents (- 18 ans) et Professionnels.
Les photographies devront s'inscrire dans l'un des sous-thèmes suivants : Oiseaux, Mammifères, Herpétofaune, Entomofaune et Paysages ou flore.
Tous les détails, le règlement et le bulletin de participation sont à retrouver sur le site cen-paca.org, dans l'onglet "Participer".
Notez-le ! La remise des prix aura lieu le jeudi 26 novembre 2026 lors du congrès national des Conservatoires d'Espaces Naturels, au Palais du Pharo, à Marseille.



Limiter la prolifération des moustiques

Les conditions météorologiques de ces dernières semaines ont favorisé l'éclosion précoce des œufs de moustique, avec pour conséquence une prolifération exceptionnelle de leur population. Pour rappel, les opérations de démoustication sont hautement régulées par l'EID Méditerranée. Sauf risque sanitaire avéré, elles ne concernent que les zones marécageuses. En zone urbaine, la meilleure façon d'agir contre le développement des moustiques est d'adopter un certain nombre de bons gestes afin de les priver de l'accès à l'eau : vider chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, couvrir d'un voilage moustiquaire les réserves d'eau, ranger les objets de jardin à l'abri de la pluie… Pour en savoir plus, n'hésitez pas à télécharger les ressources mises en lignes sur le site Internet de la ville, rubrique "Vie quotidienne" / "Environnement" / "Les nuisibles" (lien via le QR Code ci-contre).



Le CMJ ça te dit ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) entamera un nouveau mandat à la rentrée de septembre 2026. Les jeunes Saint-Martinois, scolarisés en CM2, 6e ou 5e, souhaitant s'engager pour leur ville, peuvent dès à présent déposer leur candidature, et ce, jusqu'au 30 mai.

Depuis plus de 30 ans, le CMJ permet aux jeunes de s'impliquer activement dans la vie locale et de découvrir les valeurs de la citoyenneté. Pendant trois ans, une vingtaine de jeunes conseillers participent à des projets concrets, réfléchissent à des actions utiles pour la commune et prennent part à des temps forts de la vie municipale. Encadrés par les élus, ils sont amenés à proposer des idées, à débattre, puis à voter pour des projets réalisables autour de thématiques comme la solidarité ou la transition écologique. Ils découvrent également les coulisses de la Mairie et d'autres institutions (le Conseil Départemental, le Conseil Régional, le Sénat…), rencontrent les services municipaux et participent à des événements officiels.

Comment candidater ?

Pour rejoindre le prochain mandat, les jeunes doivent être domiciliés à Saint-Martin-de-Crau et être scolarisés en CM2, 6e ou 5e. Ils sont invités à rédiger une lettre de motivation manuscrite, à déposer à l'accueil de la mairie avant le 30 mai. Le mandat débutera à la rentrée de septembre et s'étendra sur trois ans.

Une pluie de récompenses

Fin février, le Nautic Club de la Crau (NCC) s'est illustré lors du panathlon organisé par le Pays d'Aix Natation à Venelles. Engagés dans la compétition, neuf nageurs, benjamins et avenirs, ont porté haut les couleurs du club en disputant 20 finales et en décrochant 15 médailles. Léah Gravilovic, Emma Obrier, Izza Yousfi, Damien Paul, Léo Gaudin, Téo Malige, Mia Wagner, Eva Malige et Luciana Rocher ont fait la fierté de leur entraîneur, Vincent Malicorne. Mention spéciale à Luciana Rocher, qui a réalisé un sans-faute en remportant l'or dans chacune de ses courses, soit neuf médailles. Des résultats qui récompensent le sérieux, l'assiduité et la belle cohésion du groupe.

Du côté des Archers Saint-Martinois, Nicolas Girard confirme son excellente dynamique. Lors des championnats de France de tir à l'arc à poulies, organisés à Paris début mars, il a décroché, pour la dixième année consécutive, le titre de champion de France. Une performance remarquable qui vient confirmer son statut, lui qui a également été sacré "Meilleur archer de l'année 2025" par la Fédération Française de tir à l'arc.
Des performances qui confirment la vitalité du sport local. Bravo à tous !





La Crau en fête

Du 16 au 19 avril, Saint-Martin-de-Crau vibrera au rythme de la 31e édition de la Feria de la Crau. Organisée par l'association La Unica avec le soutien de la Commission Taurine Extra-Municipale et du Club Taurin Lou Craven, cette édition 2026 innove en réunissant, pour la première fois, taureaux de combat et taureaux camarguais au sein d'une même programmation, pour la défense des traditions taurines.

Les festivités proposeront un programme varié mêlant spectacles taurins, animations et moments conviviaux. L'inauguration aura lieu le **jeudi 16 avril** à 19h30 en salle Léo Lelée, animée par le groupe Sueno de Rumba. Parmi les temps forts : la Course aux As du Club Taurin Lou Craven, le **vendredi 17 avril** à 16h30, une novillada le **samedi 18 avril** à 11h et une corrida à 16h30 ("desafio"). Abrivado, taureau paille, romeria, spectacle équestre, bodegas et concerts rythmeront également la fête. Par ailleurs, dès le vendredi soir, les visiteurs pourront admirer à l'œuvre M. Pelizzari, le forgeron qui concevra sur place le trophée qui sera remis au meilleur matador de la corrida du samedi.



Et aussi, la Feria di Pichoun

Le rendez-vous est fixé au **mercredi 15 avril** dès 9h sur le parvis de la mairie, pour la distribution des bracelets, avant le lancement des festivités. Les animations (jeux, initiations, spectacle équestre…) auront ensuite lieu au Foirail et ses abords. Un goûter sera offert aux enfants munis du bracelet.
Les tickets (3 € avec tee-shirt et bandana), réservés aux Saint-Martinois de 2 à 14 ans, seront en vente les 1er, 8, 11, 13 et 14 avril au service des Affaires scolaires (situé à la Maison du Citoyen).

Le programme complet est disponible sur le site Internet de la ville.

Rendez-vous à la médiathèque !

À partir du mois d'avril, deux nouveaux rendez-vous sont proposés.
Samedi 18 avril à 10h, **"Mon moment magique : l'amitié"** s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans. Jeux, relaxation, respiration, dessin et pratiques corporelles invitent les enfants à se sentir bien dans leur tête, dans leur corps et dans leur cœur. Cet atelier est animé par Aurélie Gellet, sophrologue et ambassadrice de "Mon moment magique", un concept original où les enfants apprennent à prendre soin d'eux, à ralentir et à se connecter à l'instant présent.
Samedi 25 avril de 10h à 12h, la structure convie les jardiniers amateurs ou confirmés à l'atelier :**"Faire un petit potager avec trois fois rien"**. Ce rendez-vous animé par Vanessa, a pour thème la revalorisation des déchets domestiques et des ressources du jardin. Au programme : semis, plantes pérennes pour un moindre effort et gestion de l'eau. Un troc entre les participants viendra clôturer la séance. Tout public, à partir de 15 ans.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49



Concours de danse

L'association Last Dance organise les **Rencontres Régionales de danse** le samedi 18 avril, de 9h à 18h30 au Complexe multisports. De nombreux danseurs de tous horizons (hip-hop, modern jazz, contemporain, circassien, handi-danse…) défendront leurs chorégraphies devant un jury composé de professionnels diplômés d'État. Tarif : 12 €. Buvette sur place.
Notez-le ! Les places pour leur gala de danse de fin de saison peuvent être réservées dès à présent.
Renseignements : lastdance.fr 06 34 51 62 14

Mois ciné jeunesse

Au cinéma Le Galet, les cinéphiles en herbe ont rendez-vous avec une programmation spéciale, riche en animations thématiques.
Au programme : du **1 au 7 avril**, *Marcel et Monsieur Pagnol* (dès 8 ans) ; du **8 au 15 avril**, *L'ourse et l'oiseau* (dès 3 ans) et *Planètes* (à partir de 8 ans), accompagné d'une exposition et d'un ciné-atelier, le 15 avril à 14h (13 €, sur réservation). Puis, du **15 au 21 avril**, *Walter Lapin* sera à l'affiche (dès 4 ans), avec un ciné-goûter le samedi 18 avril, à 15h (7 €, réservation conseillée). Enfin, du **22 au 28 avril**, place à *Super Mario Galaxy* (à partir de 6 ans). Un ciné-atelier Pixel art autour des personnages du jeu sera proposé le mercredi 22 avril à 14h (13 €, sur réservation).
Renseignements et réservations : 04 90 47 06 80 - billetterie.cdc-smc.fr

Brèves

Des cœurs solidaires

Vendredi 13 mars, six jeunes du Centre Social les Oliviers ont participé à une maraude à Marseille aux côtés de l'association Au cœur de l'Espoir, chargée de la distribution de la "soupe étoilée" aux personnes sans abri. En amont, les jeunes avaient eux-mêmes confectionné cette soupe, après avoir été formés en novembre dernier par le chef étoilé du Domaine de Manville (lire *l'Infos Saint-Martin* de janvier 2026).
Aux côtés des bénévoles, Aliya, Bilal, Jessim, Kellian, Leana, Lina et leur référente Samira ont apporté leur dynamisme, leur gentillesse et une belle énergie, réchauffant les corps autant que les cœurs.



Collecte engagée

Dans le cadre de la collecte nationale des Restos du Cœur, dix-huit membres du Conseil de vie collégienne du collège Charloun Rieu se sont mobilisés. Ils ont d'abord mené une campagne de communication : affiches, message sur les ondes de la webradio du collège et mail envoyé à tous les parents d'élèves. À l'issue de la collecte, organisée du 11 au 13 février, 235 kg de produits divers ont été récoltés et seront redistribués grâce à l'antenne locale des Restos du Cœur. Bravo à tous !



Vie locale



C'est pas du flan !

Deux Saint-Martinois ont remporté le premier prix au concours régional du meilleur flan pâtissier, organisé début mars à Cannes.

Vous avez certainement déjà croisé Arnaud Soulier derrière son stand, sous la Grande Halle, au marché hebdomadaire du vendredi, où il propose ses fougasses artisanales, très appréciées des visiteurs. Mais le flan pâtissier de la famille Soulier vaut lui aussi le détour ! À l'occasion de la 1re édition du concours du meilleur flan pâtissier, organisé par la Confédération des boulangers-pâtissiers, son fils Benjamin Soulier et sa compagne, Jessica Mourra, ont été sélectionnés pour la finale nationale, qui se tiendra les 20 et 21 avril prochains à Paris, après avoir brillamment franchi les étapes départementale et régionale. Tous deux Saint-Martinois, ils forment un duo complémentaire. Benjamin est à l'origine de la recette, tandis que Jessica, pâtissière, en assure la confection. Une collaboration à quatre mains qui a su séduire le jury avec cette pâtisserie onctueuse et gourmande, vendue dans leurs deux boulangeries à Arles. Inscrits presque sur un coup de tête, ils enchaînent les succès. Après une première victoire au niveau départemental en février, puis régional début mars, la famille Soulier poursuit aujourd'hui l'aventure au niveau national avec l'envie de mettre en lumière son savoir-faire.

Cap sur le 4L Trophy !



Un Saint-Martinois et une Maussanaise participeront, l'an prochain, au célèbre rallye-raid humanitaire 100 % jeunes : le 4L Trophy. Du 17 au 28 février 2027, Johan Nougier, président de l'association Provence Aixpress, et sa copilote Lili Martin, devront parcourir 6 000 km en 12 jours à travers le désert marocain, en s'orientant à l'aide d'une boussole et d'un roadbook. Bivouac, galères et dépassement de soi seront au rendez-vous. Et ils sont bien décidés à relever le défi : *"Notre équipage participe au 4L Trophy dans un but avant tout humanitaire et solidaire, ce qui donne un vrai sens à notre aventure"*.
Depuis sa création, le 4L Trophy s'engage aux côtés de différentes associations. Qu'il s'agisse d'Enfants du Désert, de la Croix-Rouge française ou encore de Cap Eco Solidaire, l'évènement permet de récolter des fonds pour du matériel scolaire, sportif et médical. Il a également contribué au financement de la construction d'un château d'eau à la Maison des étudiants de Dayet Aoua. Si vous souhaitez soutenir ces deux jeunes dans leur action, vous pouvez contribuer à leur cagnotte sur le site HelloAsso (via le QR Code ci-dessus).

Élevage

À l'approche de la Feria de la Crau, lumière sur un métier discret mais essentiel à l'identité camarguaise. Éleveur passionné, Frédéric Lautier perpétue un savoir-faire familial exigeant, entre tradition et sélection minutieuse. À la tête de deux manades aux spécificités distinctes, il consacre sa vie à l'élevage de taureaux, avec rigueur et patience.



Deux manades, une passion : le quotidien de Frédéric Lautier

Frédéric Lautier n'est pas arrivé là par hasard. Né à Arles, il grandit à Saint-Martin-de-Crau au sein de la manade familiale fondée en 1962 par ses parents, Bernard et Jeanine. Très tôt, il s'imprègne de cet univers où la passion se transmet autant qu'elle s'apprend. En 1986, il fait ses armes au sein de la ganaderia François André, située entre Maussane-les-Alpilles et Le Paradou. À la disparition de François André, sa sœur Anne-Marie Bosc reprend l'élevage. Frédéric poursuit alors son engagement à ses côtés avant d'en hériter à son tour, en 2009, à son décès. Dès lors, il assure la gestion de la ganaderia François André avec son épouse Sandrine et leurs enfants, Bastien et Angélique. En 2014, le décès de son père marque une nouvelle étape. Depuis, il assure aussi, avec ses sœurs et ses neveux, la gestion de la manade familiale Bernard Lautier.

Un travail exigeant

À la tête de deux manades, Frédéric Lautier mène un travail qui demande précision et patience. La manade Lautier est dédiée aux taureaux de course camarguaise et la ganaderia François André aux taureaux de combat. Deux élevages, deux approches, mais une même exigence.
Dans la première, sur les 300 taureaux de Camargue que compte le cheptel, une quarantaine évoluent dans les arènes de la région. Sélection basée sur la génétique, observations, accompagnement… Chaque animal est suivi sur plusieurs années. *"On ne fait pas que les élever. On apprend à connaître chaque bête, à affiner ses qualités et à révéler tout son potentiel"*. Certains atteignent les plus hauts niveaux, jusqu'au Trophée des As, la référence du milieu, mais cela prend du temps. *"Un taureau commence la course camarguaise vers 4 ans. Entre 6 et 9 ans, il concourt dans la catégorie Avenir et ce n'est que vers 9 ou 10 ans qu'il peut prétendre au niveau supérieur"*.
Au sein de la ganaderia François André, qui compte près de 300 taureaux Brava, le quotidien est tout aussi exigeant. Le travail de sélection y est particulièrement rigoureux et repose sur une connaissance fine du comportement animal. *"Les caractéristiques d'un taureau se retrouvent souvent dans sa descendance. En observant la vache et le mâle, on peut anticiper certaines qualités recherchées par les aficionados, comme la bravoure et la combativité. Mais rien n'est jamais totalement acquis"*, explique Frédéric Lautier. Impossible, en effet, de connaître le potentiel réel de l'animal avant son entrée dans l'arène. Si la génétique constitue un repère essentiel, elle ne garantit rien. *"Au final, la vérité se joue dans l'arène"*, conclut-il.

Un savoir-faire reconnu

Très attaché à son territoire, Frédéric Lautier entretient des liens étroits avec les acteurs locaux et participe activement à la vie des arènes de la région, notamment celles de Saint-Martin-de-Crau. À l'occasion de la Feria de la Crau, l'un de ses taureaux, Imparfait, participera à une course de la catégorie des As, illustrant le fruit de ce travail de longue haleine. *"C'est un taureau auquel il manquait un petit quelque chose pour être une vraie bête de qualité. C'est pour cette raison que je l'ai nommé Imparfait. Mais, au fil des années, il s'est révélé être un excellent taureau"*, confie-t-il.
Cette progression reflète celle de la manade Lautier, dont le travail a été récompensé à de nombreuses reprises : 13 titres de champion de France, deux taureaux lauréats du Trophée de l'Avenir et un Bioù d'or. La manade André s'est également illustrée lors des éditions 2023 et 2025 de la Feria de la Crau avec des novillos approuvés d'un tour de piste.
Au-delà des distinctions, c'est une histoire de vie et de transmission qui se poursuit : *"L'élevage, c'est mon quotidien, mon équilibre, ma passion. Mes parents y ont consacré leur existence entière et il en sera de même pour moi et mes enfants"*.
Pour Frédéric Lautier, être manadier dépasse le simple métier. C'est un chemin construit dans la durée, fait d'observations, d'ajustements et de patience. Une manière d'avancer, discrètement, en laissant le temps et le travail révéler ce qui compte vraiment.

Infos pratiques

Lundi de Pâques

En raison du jour férié, il n'y aura pas de marché des producteurs locaux le lundi 6 avril et la déchetterie sera fermée. En revanche, la tournée des ordures ménagères, gérée par ACCM, s'effectuera normalement.

Animations au marché des producteurs

Le marché du lundi s'enrichit avec de nouvelles animations et la présence d'artisans, en complément des producteurs locaux habituels. Des rendez-vous sont d'ores et déjà prévus : le lundi 13 avril avec une animation spéciale Pâques (maquillage et chasse aux œufs) et les lundis 11 et/ou 18 mai avec vente de plantations et de fleurs.

Facturation électronique

À partir du 1er septembre 2026, la facturation électronique deviendra progressivement obligatoire en France. Cette réforme concernera la majorité des entreprises, quels que soient leur taille, leur statut ou leur secteur d'activité. Toutes devront être en mesure de recevoir des factures électroniques et, selon leur catégorie, d'en émettre également.
Pour accompagner les professionnels dans cette transition, la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur propose un webinaire d'information intitulé "La facturation électronique : préparez-vous". Il aura lieu le **jeudi 9 avril**, de 10h à 12h.

Lien vers le formulaire d'inscription : urlr.me/zMuHg6

Distribution de composteurs

La Communauté d'agglomération ACCM organise une distribution gratuite de composteurs à destination des habitants. Pour en bénéficier, une inscription préalable est obligatoire auprès du service Infos collecte. La distribution se tiendra à Saint-Martin-de-Crau le **samedi 25 avril**, de 10h à 16h30. Aucun composteur ne pourra être remis sans réservation.
Notez-le ! Une distribution gratuite de compost aura par ailleurs lieu le **samedi 4 avril** à la déchèterie. La récupération et le transport restent à la charge des usagers (carte de déchèterie obligatoire).

Infos collecte : 04 84 76 94 00

Noces d'Or et de Diamant

La Municipalité organisera prochainement la cérémonie des Noces d'Or et de Diamant. Celle-ci met à l'honneur les couples fêtant 50 ans de mariage, et chaque dizaine supplémentaire (60 et 70 ans d'union, voire plus). Si vous êtes concernés, vous pouvez vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au jeudi 7 mai**, sur présentation du livret de famille.

Inscriptions : 04 90 47 00 17

Référencement sur le site Internet

Les commerces et artisans peuvent être référencés sur le site Internet de la ville. Pour cela, il l leur suffit de renseigner un formulaire en ligne. Il sera ensuite transmis et traité par l'équipe en charge du référencement, avant publication. Ce formulaire est accessible dans la rubrique "Démarches en ligne".

Site Internet : www.saintmartindecrau.fr

Activités pour les vacances

Durant les vacances de Pâques, prévues du 11 au 26 avril, différents stages et activités sont proposés.

Activités culturelles et sportives au CDC - La structure décline une offre riche et variée. Les détails et tarifs sont recensés sur le site Internet dédié, sur lequel il est également possible de s'inscrire. Contacts : 04 90 47 06 80 / cdc.goasso.org.

Activités sportives pour les 8-14 ans - Le service des Sports et de la Vie associative organise un stage du 13 au 17 avril. Les animations ont lieu le matin, de 9h à 12h, sauf le jeudi où une sortie à la journée est proposée (pique-nique à prévoir). Les inscriptions sont déjà ouvertes à la Maison des Associations.
Tarif : 15 € la semaine.
Contact : 04 90 47 81 27

Opération "J'apprends à nager" - Des cours de natation sont dispensés aux enfants de 5 à 12 ans, du lundi au vendredi (de 17h à 18h pour les 5-7 ans et de 18h à 19h pour les 8-12 ans). Tarif : 15 € (licence de la Fédération Française de Natation).
Contact : nauticclubdelacrau@orange.fr

Atelier Stop Motion à l'Espace Multimédia - Les 13, 14 et 16 avril, de 10h à 12h, les participants apprendront à créer un petit film. À partir de 7 ans. Tarif 5 €.
Contact : 04 90 47 95 56.

Notez-le ! D'autres stages et animations sont probablement organisés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des associations et structures dont les activités vous intéressent.

Collecte de lunettes

Afin de leur offrir une seconde vie, le Lions Club poursuit son opération solidaire "Lunettes usagées". Tout au long de l'année, chacun peut déposer ses anciennes paires dans les boîtes prévues à cet effet, disponibles dans les pharmacies, le hall de l'hôtel de ville et à l'accueil de la Maison des Associations. Les lunettes collectées seront ensuite reconditionnées puis distribuées dans les pays en voie de développement.

Repas et fêtes entre voisins

La saison des repas de quartiers et de la Fête des Voisins approche. Pour permettre la délivrance des autorisations, les organisateurs sont invités à transmettre leurs demandes en mairie au moins **un mois avant la date de l'évènement**. Le courrier est à adresser par mail ou à déposer à l'accueil de la mairie.

Contact : mairie@stmartindecrau.fr

Sortie au Perthus

Cette sortie à la journée, organisée par la FNACA, aura lieu le dimanche 10 mai. Les inscriptions sont déjà ouvertes et sont possibles par téléphone, par mail ou directement au local de l'association les jeudis de 17h à 19h (au 4 rue des Saules). Attention, le nombre de places est limité. Tarif : 35 €.

Renseignements : 06 52 47 07 13
fnaca.smc13@gmail.com

Conseils paysagers gratuits

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement, le CAUE des Bouches-du-Rhône propose des permanences gratuites au sein du Parc naturel régional des Alpilles. Ces rendez-vous s'adressent à toute personne souhaitant réfléchir à un projet d'aménagement extérieur, en milieu rural ou urbain, qu'il s'agisse d'un jardin, d'une terrasse, d'une cour ou d'espaces extérieurs. Elles sont ainsi ouvertes aux particuliers, associations ou élus locaux en quête d'idées pour leurs espaces publics. Les permanences ont lieu le 4e mercredi du mois, en matinée, à la Maison du Parc naturel régional des Alpilles, située à Saint-Rémy-de-Provence. La prochaine date est donc le **mercredi 29 avril**. N'hésitez pas !

Inscription obligatoire : 04 90 90 44 13

Prime Développement Durable

Deux primes municipales sont reconduites pour 2026, dans la limite des crédits inscrits au budget pour cette dépense.
Pour la prime **"vélo à assistance électrique"**, l'aide s'élève à 15 % du montant de l'achat, dans la limite de 150 €.
La prime **"travaux énergétiques"** (chauffe-eau solaire, système solaire combiné, isolation des combles ou par l'extérieur) est ouverte aux habitants pour des logements de plus de 2 ans. Les dossiers et travaux doivent être réalisés entre le 20 décembre 2025 et le 31 décembre 2026. Le montant de l'aide accordée s'élève à 30 % du montant total de la facture TTC, plafonné à 500 €.
Les dossiers peuvent être récupérés à l'accueil des Services Techniques, avenue de Plaisance. Ils sont aussi téléchargeables sur le site Internet de la ville (rubrique "Démarches en ligne").
Important ! Ces primes sont soumises à conditions. Il est impératif de toujours vérifier auprès de l'accueil des Services Techniques que votre dossier est complet et éligible avant dépôt.

Site Internet : saintmartindecrau.fr

Provence Éco-Rénov

Ce dispositif aide les propriétaires occupants à financer des travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, ventilation…). Le logement doit être la résidence principale, construit depuis plus de 15 ans et respecter des plafonds de ressources. La demande se fait uniquement en ligne **avant le début des travaux** (accessible via le QR CODE ci-contre). Ces travaux devront être réalisés par un professionnel RGE. L'aide peut atteindre 25 % du coût des travaux, jusqu'à 4 000 €.
Notez-le ! Les équipements suivants ne sont pas éligibles : pompes à chaleur air/air, climatiseurs pour le rafraîchissement de l'air, chaudières à gaz y compris à très haute performance et panneaux photovoltaïques pour la production partielle ou totale d'électricité.

Allo Métropole Rénov' 04 88 60 21 06

Nos entreprises saint-martinoises

**Votre entreprise est saint-martinoise ?
Elle a été créée, a déménagé
ou s'est diversifiée il y a moins d'un an ?
N'hésitez pas à la présenter gratuitement
dans un prochain numéro de ce journal.
Pour cela, il vous suffit de contacter
le service communication au 04 90 47 98 41.**

Création

La forge du ferronnier - Installé depuis le début de l'année à l'ancien local Delerue, cet artisan fabrique et répare tous types d'ouvrages de ferronnerie : portails, portillons, pergolas, garde-corps, escaliers ou rampes. Il réalise aussi des soudures sur matériel agricole et menuiseries acier (fenêtres, baies vitrées, portes, verrières, vérandas…).
Contacts : Route de Craponne
Tél. : 06 08 63 98 35
Mail : contact@laforgeduferronnier.fr
Page facebook : forge du ferronnier Baptiste

Pretty woman by Gina - Ouvert début mars, ce lieu propose des soins pour se sentir bien de la tête aux pieds. Il réunit deux indépendantes : Les ongles de Sandy et Pretty woman by Gina. Elles assurent coiffure, spa capillaire, maquillage, soins du visage, massages bien-être, prothèse ongulaire, épilation et extensions capillaires.
Contacts : 5 rue Copernic
Tél. : 06 37 34 78 69 (coiffure & soin du corps)
06 36 50 64 54 (onglerie)
Site internet : Prettywomanbygina.bookinbeautiful.fr
Page Facebook : Pretty woman by Gina
Les ongles de Sandy

Diversification

Bel air dentaire - En février, le cabinet a accueilli le Dr Gutierrez Lucas, orthodontiste, renforçant l'offre de soins proposée aux patients. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h, ainsi que le samedi matin de 9h à 13h. Les rendez- vous se prennent par téléphone ou via Doctolib.
Contacts : 6 rue Bonnaventure
Tél. : 04 86 88 01 34
Site internet : selarl-bel-air-dentaire-smc.fr

Déménagement

Auto Discount Entretien
Implantée depuis 2011 en zone du Salat, l'entreprise a déménagé mi-février de la rue Copernic à l'avenue Galilée, pour s'agrandir. Elle propose l'entretien et la réparation mécanique de voitures, utilitaires et camping-cars, toutes marques.
Contacts : 8 avenue Galilée, ZA du Salat
Tél. : 09 51 92 01 12
Mail : info@garageade.fr

Libre expression municipale

Groupe majoritaire – Saint-Martin Avant Tout

Christiane SALLE - *Adjointe au maire déléguée à la Vie scolaire, à l'Éducation et à la Jeunesse*



Avec l'ensemble des élus du groupe majoritaire, nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement toutes les électrices et tous les électeurs qui, le 15 mars dernier, ont renouvelé leur confiance à la liste Saint-Martin Avant Tout. Cette confiance nous touche et nous honore. Elle nous oblige aussi pleinement pour l'avenir.

La campagne électorale est désormais terminée. Pourtant, ces dernières semaines, certaines prises de parole ont entretenu des approximations, voire des contre-vérités, notamment concernant l'école maternelle du Logisson. Je souhaite, en responsabilité, rétablir les faits.

En avril 2025, les services de l'Éducation nationale ont confirmé qu'une nouvelle classe devait être ouverte sur la commune pour la rentrée de septembre. Cette ouverture imprévue a nécessité d'utiliser, dans l'urgence et de manière transitoire, un dortoir mutualisé en salle de classe, occasionnant un certain nombre de difficultés.

Après avoir reçu l'assurance de la pérennité de cette classe supplémentaire, au moins pour plusieurs années, cette organisation provisoire n'avait plus vocation à durer et devait évoluer. Nous avons alors rencontré les équipes pédagogiques et les parents d'élèves pour faire un point et trouver des solutions concrètes.

Après avoir géré l'urgence, nous avons donc pris le temps de construire une solution durable, adaptée aux besoins des enfants et des équipes.

C'est dans cette logique qu'est né un projet global : celui de la création d'un dortoir dédié, permettant également l'agrandissement de la cour de l'école.

Contrairement à ce que certains ont pu laisser entendre, ce projet n'est pas une réaction tardive. Il est le fruit d'un travail engagé depuis plusieurs mois, mené avec sérieux, sans effet d'annonce et avec un objectif simple : améliorer concrètement les conditions d'accueil des enfants.

Les faits sont là : une demande de financement a été officiellement déposée auprès du Département le 2 mars 2026, après un travail technique approfondi.

Ce projet permettra, dès la rentrée de septembre 2026, d'offrir aux enfants un espace de repos calme, stable et adapté et d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité. Il redonnera aussi aux équipes éducatives des conditions de travail plus sereines.

Aujourd'hui, le temps n'est plus à la polémique. Il est à l'action.

Notre priorité reste la même : le bien-être et un service public de qualité pour tous nos enfants et les équipes qui les accompagnent au quotidien. C'est le sens de notre engagement !

Groupe d'opposition – Saint-Martin, notre fierté

Message collectif des élus du groupe

Nous vous adressons nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Nous souhaitons pleine réussite à la majorité dans l'intérêt de Saint-Martin-de-Crau.

Votre soutien et les nombreux échanges partagés durant ces derniers mois ont été précieux. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous incombe.

Être élu, c'est représenter une voix, porter des propositions et contribuer de manière constructive au débat public. Cependant, le climat actuel de la vie municipale ne permet pas, à ce jour, d'exercer ce mandat dans des conditions de sérénité et de respect que nous jugeons indispensables.

Les débats doivent pouvoir se tenir dans un cadre apaisé, où les échanges doivent restés respectueux des personnes et des institutions. Force est de constater que le comportement de certains élus, ces derniers mois, comme durant la campagne, pour le dépouillement (refus de la majorité d'inclure des citoyens autres que ceux qu'ils ont adoubés) ou le soir des résultats dans certains bureaux de vote ne correspondent pas aux valeurs que nous défendons : respect, écoute et sincérité.

Écrire sur leur page officielle, au lendemain du scrutin, que nous avons fait campagne avec du vent et que nos colistiers sont des personnes malveillantes est un manque de respect à notre égard mais également envers VOUS !

Aujourd'hui, nous apprenons qu'en « sous-marin » une grosse campagne d'allégations mensongères sur la vie privée de notre tête de liste et d'autres personnes de notre groupe a été effectuée. Ceci est abject et nous comprenons que nos concitoyens se détournent de la vie démocratique.

Nous rajouterons au tableau qu'à l'ordre du jour de ce premier conseil figure la demande de subvention pour l'agrandissement de la cour du Logisson.

Document présenté par la majorité actuelle comme une délibération validée de longue date par le Conseil Municipal, lors de la campagne, nous l'avions dénoncé…

Ce sont des faits susceptibles d'être portés devant la commission électorale, mais nous ne le ferons pas, par respect pour vous.

Dans ce contexte, nous avons pris la décision, temporaire, de ne pas siéger au conseil municipal. En aucun cas nous vous tournons le dos, bien au contraire, nous vous écoutons.

Ce choix vise à préserver la dignité du débat public et le respect des fonctions d'élu. Il ne remet en aucun cas en cause notre engagement ni notre attachement aux principes démocratiques.

Notre équipe reste pleinement mobilisée. Nous continuerons à être présents sur le terrain, à votre écoute. Nous poursuivrons également notre travail de propositions avec sérieux, dans un esprit constructif et transparent.

Nous restons convaincus que la qualité de la vie publique repose sur le dialogue et le respect.

Encore merci pour votre confiance.

Permanences

Associations

Maison des Associations - SMAC Services : le mercredi de 9h à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires) - UNAFAM (aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques) : sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM : 4e vendredi du mois de 9h à 10h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français : 1er mardi du mois de 16h à 18h - Médaillés Militaires : 1er lundi du mois à 17h - FNACA : jeudi de 17h à 19h - Anciens Combattants : 2e vendredi du mois de 18h à 19h - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire : le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires ; le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons ; le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous ainsi que le mardi et le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Avenue du Foirail** - Les Restos du Cœur : renseignements au 09 86 31 83 49 - **Espace Emploi** - APEA (Association pour l'Emploi en Agriculture) : sur RDV le mardi et le vendredi matin (contactez Nathalie Clément au 06 67 65 52 46).

Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen (MDEEC)

Accès aux droits - Avocat : pas de permanence ce mois-ci - Notaire : lundi 13 avril de 9h30 à 12h (sur RDV*) - Conciliateur de justice : les mercredis 8 et 22 avril (la conciliatrice gère elle-même ses RDV, merci de prendre directement contact avec elle par e-mail : alba.orfeo-dewynter@conciliateurdejustice.fr) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) : les mardis 14 et 28 avril de 9h à 12h sans RDV - CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : pas de permanence ce mois-ci - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale – Aide aux victimes) : le lundi 27 avril de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (sur RDV pris au 04 42 52 29 00) - ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : le mardi 14 avril de 14h à 16h30 (sur RDV* - La Recampado (Médiation familiale) : les mercredis 15 et 29 avril de 14h à 16h (sur RDV*).

Notez-le ! Les rendez-vous accompagnés d'un astérisque sont à prendre auprès de la MDEEC. Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences au 04 90 47 38 81.

Permanences des groupes mutualistes (à l'étage, bureau 15) - Solimut Mutuelle : le lundi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 07 61 06 15 62) - Mut'Com : le mercredi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 06 33 13 38 26).

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin de 10h à 12h sur RDV (à prendre auprès du secrétariat des élus au 04 90 47 17 29, poste 6423) - Agence mobile Envia : le vendredi 17 avril de 8h à 12h sur le parking situé côté sud de la Grande Halle (à proximité du boulodrome) - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM… Renseignements au 04 86 52 03 30 - AtmoSud "Inspirer un air meilleur" : 04 91 32 38 00 - www.atmosud.org

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN
HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi 9h00-12h00 et 14h00-19h00
SERVICE CLICK AND COLLECT – LOCATION DE MATÉRIEL
RÈGLEMENT 3 OU 4 FOIS SANS FRAIS
CARTES CADEAUX – CARTE DE FIDÉLITÉ
SAINT MARTIN DE CRAU
13 RUE DE LA TRANSHUMANCE
04 90 18 70 20
WWW.BRICOMARCHE.COM





VOTRE ANNONCE PUBLICITAIRE ICI !
Pour une insertion publicitaire au sein de notre journal municipal,
CONTACTEZ LE
04 90 47 39 66

Retour en images



Concert autour des animés des années 80 & 90 avec un chœur d'enfants des écoles

Les 12 et 13 février, le CDC proposait, en partenariat avec le Conservatoire du Pays d'Arles, un concert consacré aux génériques des animés cultes des années 80 et 90. Deux rendez-vous musicaux qui ont enchanté et fait vibrer plusieurs générations de téléspectateurs.



Championnat de Goalball

Les 14 et 15 février, le Complexe multisports accueillait le Championnat de France de Goalball avec six équipes participantes. Au terme du week-end, c'est Bien hêtre 95 qui est arrivé en tête du classement, suivi de Lyon CSAVH, Lyon Golden Flash, Marseille ASCND, Bien hêtre Paris et Toulouse CSAVH.







Salon du bien-être et de la santé au naturel

Du 13 au 16 février, l'association saint-martinoise "Namasté" organisait la 10e édition du salon du bien-être et de la santé au naturel qui a rassemblé environ 1 000 visiteurs.



Conférence à la médiathèque sur l'amour véritable

Le 14 février, à l'occasion de la Saint-Valentin, l'amour était au cœur d'une conférence animée par les thérapeutes Aurélie Dorel (notre photo) et Valérie Felices.



Thé dansant du Centre Social les Oliviers

Le 17 février à la salle Aqui Sian Bèn, de nombreuses personnes sont venues profiter de l'après-midi dansante proposée par le CSO.





Rencontre de fin de cycle de gymnastique

Le 13 février, quelque 200 élèves de CE1 des quatre écoles publiques de la ville ont clôturé leur cycle de gymnastique au Complexe multisports. Entre manipulation de ruban, équilibre sur une poutre, saut sur trampoline ou Acrosport, les enfants ont pu découvrir et développer des aptitudes quelquefois insoupçonnées !



Réunion publique

Le 17 février, les moyens de lutter contre les frelons nuisibles ont été présentés au public. Plusieurs élus, ainsi que des membres du Groupement de Défense Sanitaire des Apiculteurs (GDSA13) et de l'association FREDON étaient présents.



Présentation de la saison taurine

Le 20 février, dans une salle Aqui Sian Bèn comble, le Club Taurin Lou Craven proposait une soirée rétrospective de la saison 2025, suivie de la présentation du programme 2026.







Les Médaillés Militaires ont fêté leurs 80 ans

Le 21 février, à l'occasion de leur assemblée générale, les Médaillés Militaires ont célébré leurs 80 ans d'existence en présence de Mme le Maire. Un moment propice pour revenir sur l'historique de l'association et en dresser le bilan.

Retour en images



Nettoyage de la Chapelette proposé par l'APASMC

Le 21 février, une vingtaine de volontaires sont partis à l'assaut des déchets le long des berges du cours d'eau. Téléviseur, toboggan, canettes, mégots... de nombreux détritus ont été ramassés pour préserver notre environnement. Merci à eux !





Concours d'éloquence

Début mars, à la salle Aqui Sian Bèn, 14 candidats ont participé au concours d'éloquence organisé par le Lions Club. Le jury a sélectionné cinq finalistes du lycée Saint-Charles pour la finale régionale de Nîmes : Sarah (avec la veste de tailleur bleue), Léanne, Roxanne, Justine et Shéryn. Le 18 mars, Sarah s'est ensuite qualifiée pour la finale du district, qui se tiendra le 8 avril à Avignon.



4e Grand prix de Camargue de la Boule Commerciale

Les 21 et 22 février, Max Guidicelli et Anthony Kerfah se sont imposés lors du concours, comptant pour le Super Challenge. Deux équipes saint-martinoises se sont également hissées jusqu'en 8e de finale. Félicitations à tous !





Taureau paille

Le 7 mars, le club taurin Lou Craven organisait son premier taureau paille de la saison. Un rendez-vous fortement apprécié du public.



Soirée cabaret des Ateliers de la Malle aux Arts

Le 7 mars à la salle Aqui Sian Bèn, les élèves de l'association ont fait la démonstration de leurs talents, autour d'un repas partagé convivial.



Semaine ludique et livresque

Du 23 au 27 février, la Médiathèque proposait plusieurs rendez-vous autour des mondes et créatures imaginaires.





Rencontres éducatives de judo

Le 14 mars, le Fuji Judo a réuni 175 judokas de 6 à 12 ans au gymnase du Logisson, licenciés au sein de sept clubs participants. Lors de cette journée familiale le club de Saint-Martin s'est classé premier.



Marché des producteurs locaux

Le 16 mars, sous la Grande Halle, une édition spéciale du marché s'est déroulée dans le cadre de la Saint-Patrick. A cette occasion, de nouveaux produits et des animations ont été proposés au public.

Les parents d'élèves délégués visitent la cuisine centrale

Comme chaque année, cette visite était l'occasion de découvrir comment les repas des enfants sont élaborés. Ils ont ensuite partagé un repas avec les chefs de service et les élus, aux côtés des élèves de l'école Marcel Pagnol.



En mémoire de Philip Carrière

Le 6 mars, le Centre de secours commémorait la disparition de Philip Carrière, sapeur-pompier décédé en service commandé en mars 2012.







Commémoration patriotique

Le 19 mars, une cérémonie était organisée par la FNACA au Monument aux Morts à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Durant la cérémonie, Serge Borg et Albert Barthélemy ont été décorés de la médaille commémorative AFN mention Algérie.

Retour en images


Inauguration du festival

© Dorothée Dupuy


Beverly Jo Scott






Atelier autour du chant Grégorien


Trio Nota Femina





Festival Voix de Femmes

Du 7 au 21 mars, pour cette 23e édition, chanteuses internationales, musiciennes et humoristes se sont succédé sur la scène du Centre de Développement Culturel. Une programmation qui a une nouvelle fois mis en lumière les talents artistiques féminins, invitant le public à découvrir ou redécouvrir l'écriture et la sensibilité de chacune, sans oublier les réalisatrices des deux films proposés lors de la Nuit de la Femme. Un florilège d'univers différents, tous aussi puissants et touchants les uns que les autres.

Carnaval : La Provence en fête !

Samedi 21 mars, trois chars et plusieurs groupes pédestres se sont élancés sur le parcours du traditionnel défilé, entre le Foirail et le centre-ville. Le public a pu admirer un marché provençal (CSO), les grands sites et emblèmes de la Provence (ifac), ainsi qu'un camion de pompiers grandeur nature (Amicale des sapeurs-pompiers). À l'issue de la parade, petits et grands se sont rassemblés pour assister au procès de Caramentran, avant le bûcher final. L'après-midi festive s'est prolongée autour d'un goûter offert aux enfants, suivi d'une mini-boum animée par l'association A2 Event. La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants et partenaires ayant contribué à la réussite de ce rendez-vous… sans oublier le soleil !


La Mòssa


Nadia Roz

© Sandrine Gizard






Natasha St-Pier







Agenda

Expos · Musique · Balades Sorties · Conférences Rencontres · Cinéma
Festivités · Théâtre Art vivant · Animations Manifestations · Sport · Littérature

Soleil fm 96.3 — www.soleilfm.com

Expositions

Jusqu'au 12 avril
Exposition " Transhumance Kirghize
Photographies de Bastien Chaix à l'Ecomusée.

Nicou
L'artiste expose ses peintures colorées dans le hall du CDC.

Corinne Simons
Passionnée par la Plaine de Crau, la photographe expose à l'Atelier Éphémère des clichés mettant en lumière la beauté de la faune et de la flore.

Du 14 avril au 29 novembre
Ouest aride
L'Écomusée accueille les clichés de Damien Cerdan, écologue et photographe naturaliste, invitant à découvrir les paysages arides de l'Ouest nord-américain.
Vernissage le **vendredi 17 avril** à 18h.

Du 14 avril au 3 mai
Association Es'cale
Photos, peintures, sculptures… Le CDC accueille les œuvres des membres de l'association.

Du 17 avril au 3 mai
Jeannette De Saivo
L'Atelier Éphémère présente ses peintures à l'huile inspirées de la culture locale. Vernissage le **vendredi 17 avril** à 18h.

En avril

Sport Santé & handicap
Séances de natation les mardis 7 et 28 avril, de 11h à 12h à la piscine municipale, et randonnées les jeudis 2, 9 et 30 avril de 14h à 15h au départ du gymnase du Lac.
Inscriptions : 04 90 47 81 27

Sports Prox'
Rencontre dédiée aux 11-25 ans. Rendez-vous les 1er, 8 et 29 avril, de 14h à 15h30, au stade synthétique aux HLM du Lion d'Or. Gratuit.

Concours de dessin
Proposé aux 6-11 ans autour de la question : "Qu'est-ce qui pourrait rendre ta journée plus chouette ?". Dépôt des dessins au CSO avant le 30 avril. Places au Trampoline Park à gagner.
Renseignements : 04 86 52 03 30

Marche urbaine
Séances gratuites pour les 11-25 ans, organisées les mardis et jeudis par le CSO. À chaque parcours, des échanges autour de thématiques de prévention (santé, déconnexion, alimentation). Rendez-vous à 18h devant la structure.

"Mois ciné jeunesse"
Du 1er au 28 avril au cinéma le Galet.
Voir page 13

Jusqu'au 14 avril

Cycle Marcel Pagnol
Au cinéma, projection du film d'animation Marcel et Monsieur Pagnol et de Fanny, du 1er au 7 avril, puis de César, du 8 au 14 avril. Séances aux tarifs habituels.

Vendredi 3 avril

Sortie gratuite en Crau"
Départ de l'Ecomusée à 9h.
Inscription obligatoire : 04 90 47 02 01

Samedi 4 avril

Jap'on partage
Dès 9h30 à la médiathèque, découverte des secrets des geishas et atelier de création d'éventail.
À partir de 14 ans.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Rassemblement vintage
De 9h à 18h, au Foirail, l'association Les Vieilles Mécaniques des Alpilles organise un rassemblement de véhicules de plus de 25 ans, ponctué de deux représentations du groupe On Air, à 11h et 15h.



Mercredi 8 avril

"Histoires pour p'tites z'oreilles"
À 10h à la Médiathèque.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Vendredi 10 avril

Conférence "Trouver sa place"
Animée par Lucilda Blondel. À 18h30 au CDC. Tarif : 6 €.
Inscriptions : cdc.goasso.org

Samedi 11 avril

"Grande Pastasciutta"
À partir de 12h, à la salle Mistral, repas 100 % italien avec animation musicale, proposé par le Comité de jumelage SMC / Manerbio. Tarifs : 25 € (adhérents) / 28 € (non-adhérents).
Inscriptions : smcmanerbio@hotmail.com

Chasse aux œufs caritative
De 14h à 17h30, à la Baisse de Raillon. Organisée par le Secours Populaire pour les enfants de 2 à 12 ans, accompagnés d'un parent. Entrée : 3 € par enfant.

Concert de printemps
À 17h, Chorale Croch'n do se produira à l'église, accompagnée du quatuor du Conservatoire. Entrée libre.

Soirée celtique
À 20h, à salle Aqui Sian Bèn, à l'initiative des Ateliers de la Malle aux Arts. Entrée gratuite, buvette et petite restauration sur place.

The Littles
Ce quatuor de musiciens talentueux restitue les arrangements qui ont fait le succès des Beattles.
À 20h30 au CDC. Tarifs : 22 € / 19 €
Réservations : billetterie.cdc-smc.fr



Lundi 13 avril

Marché des producteurs locaux
Animation "spécial Pâques", de 16h à 19h, sous la Grande Halle.

Mardi 14 avril

Sortie gratuite en Crau
De 9h à 12h, en compagnie d'un garde de la Réserve.
Inscription obligatoire : 04 90 47 02 01

Éveil musical
À la médiathèque, deux séances d'éveil aux sons : à 9h45 pour les 0-12 mois et à 10h45 pour les 13-18 mois.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Quizz en famille
Soirée organisée par le CSO, dès 19h à la salle Aqui Sian Bèn. Entrée : 1 € / 3 € (restauration possible, sur place sur réservation)
Inscription obligatoire : 04 86 52 03 30

Mercredi 15 avril

Feria di Pichoun
Dès 9h sur le parvis de la mairie.
Voir page 13

Du 16 au 19 avril

Feria de la Crau
Au foirail et centre-ville.
Voir page 13

Jeudi 16 avril

Forum de l'emploi
De 9h à 13h, à la salle Mistral, le Réseau pour l'emploi organise une matinée dédiée au secteur du transport et de la logistique.

Samedi 18 avril

Rencontres Régionales de danse
De 9h à 18h30 au Complexe multisports.
Voir page 13

"Mon moment magique : l'amitié"
À 10h, à la médiathèque.
Voir page 13

Dimanche 19 avril

Ballet sur grand écran
Projection de Giselle, à 14h au cinéma. Tarifs : 16 € / 13 € (entracte sucré compris).

Du 20 au 24 avril

Mission révisions
Le CSO propose un stage de révisions pour les collégiens, complété par une activité au choix et une randonnée. Tarif : 35 € la semaine (carte C'Jeune acceptée).

Les 21 et 29 avril

Visite ornithologique
De 7h30 à 12h, sortie exclusive à la rencontre des oiseaux de la Crau. Tarif : 20 €.
Inscription obligatoire : 04 90 47 02 01

Les p'tits mardis
Projection d'un film d'animation à 10h30 à la médiathèque.
À partir de 7 ans.

Vendredi 24 avril

Sortie gratuite
Partez à la recherche du lézard occelé, en compagnie d'un guide. Départ à 8h.
Inscription obligatoire : 04 90 47 02 01

Soirée karaoké en famille
À 19h, à la salle Aqui Sian Bèn le CSO organise une soirée dansante version karaoké. Entrée : 1 € / 3 € (restauration possible sur place).
Inscription : 04 86 52 03 30 ou sur Helloasso.fr

Les 25 et 26 avril

De ferme en ferme®
L'exploitation Granier Frères (Mas de Farinon) ouvre ses portes de 10h à 21h30 le samedi et de 10h à 17h le dimanche.
Au programme : visites, animations et dégustations gratuites.
Contact : 07 82 56 23 60

Compétition de Goalball
Championnat de France féminin organisé par le CD13 Handisport au Complexe multisports, de 10h à 18h le samedi et de 8h30 à 14h30 le dimanche.

Country Crau Festival
Dès 10h, sous la Grande Halle, les Wacky Skulls Dancers organisent la 4e édition de leur festival. Bals, concerts, stands et balades à poneys au programme. Entrée gratuite.



Samedi 25 avril

Atelier de jardinage
De 10h à 12h à la médiathèque.
Voir page 13

Cabaret Cinéma
À 19h30 à la salle Mistral, la troupe du Ricochet propose une soirée cabaret pleine de surprises.
Tarif : 40 € (buffet + spectacle).
Contact : 07 69 22 40 21

Dimanche 26 avril

Concert lecture
À 16h30 à l'église, concert narratif avec un quatuor des Arts Phocéens sur le thème : "Les Femmes de la Révolution". Réservations à la Maison des Associations les 17 et 24 avril, de 9h à 12h. Tarifs : 15 € / 10 €.
Contact : 06 61 82 62 97

Mardi 28 avril

Concours spécial vétérans
Jeu provençal en triplette. Dès 9h, au boulodrome.

Turner & Constable
À 18h30 au cinéma, exposition sur grand écran dédiée à deux grands peintres anglais. Tarifs : 11 € / 10 €.
Réservations : billetterie.cdc-smc.fr

Mercredi 29 avril

"Raconte-Moi une histoire"
À 10h30 à la médiathèque.

Samedi 2 mai

Le bouchon des vacances
De 9h à 18h en centre-ville, animations avec des véhicules des années 50 à 90. Départs des cortèges à 11h et 16h30.
Inscription : 06 65 40 69 98

Le coup de cœur de la Médiathèque

"Les 100 plantes qui ont fait l'histoire", d'Hélène Tierchant

Des fleurs, on aime la beauté fragile et le parfum délicat, des arbres, la force, et des plantes, la diversité. Mais sait-on qu'ils ont, depuis l'aube des temps, joué un rôle historique ? L'auteure, historienne et documentariste, a retrouvé la trace de toutes ces fleurs cultivées ou des champs, de ces arbres légendaires ou exotiques, de ces plantes guérisseuses ou vénéneuses, qui ont défrayé la chronique au fil des siècles. Bienvenue dans les jardins de l'Histoire.



SAINT-MARTIN-DE-CRAU



Conception & Impression : Mairie de Saint-Martin-de-Crau

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ AVEC LES ÉCOLES ET LES ACTEURS DE LA PARENTALITÉ

SAINT-MARTIN-DE-CRAU PROVENCE · Maison Des Adolescents 11-25 ans · CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles · Médiathèque Municipale · Les Oliviers Centre Social · PLIE Communauté d'agglomération Pôles Crau-Camargue-Montagnette · Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur · ifac · RPE Relais Petite Enfance Petit à petons · Ville de Saint-Martin-de-Crau OFFICIEL @stmartin13